

ÉCOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT

Droit, concertation et débat public

TEST 1

Jeudi 22 janvier 2009

Durée de l'épreuve : 20 minutes - Aucun document n'est autorisé

NOM : SIBI Hélène.....

16

Groupe : 65.....

1. Quels sont les différents éléments qui participent à la définition de la notion de travaux publics et comment s'agencent-ils ? (5 points)

Il existe deux définitions aux travaux publics.

5

Il s'agit d'un travail réalisé sur un immeuble, mais il peut s'agir d'un travail réalisé au compte d'une personne publique dans un but d'intérêt général soit par une personne publique dans le cadre d'une mission de service public. Ainsi le travail public peut être réalisé par le compte d'une personne privée dans le cadre d'une mission de service public.

Quoiqu'il en soit, le travail public relève du droit public (juridiction administrative)

2. En quoi consiste la responsabilité décennale ? (4 points)

La responsabilité décennale engage l'entreprise qui a réalisé des travaux au moins à compter de la ception des travaux en cas de "gros problème" sur le travail réalisé, c'est à-dire un problème qui atteint la structure même de l'ensemble et ne lui permet plus d'assurer son bon fonctionnement.

3

3. Quels sont les pouvoirs adjudicatateurs au sens du code des marchés publics ? (4 points)

Les pouvoirs adjudicatateurs au sens du CMP peuvent être :  
l'Etat, les collectivités territoriales, les EPCI...  
Ce sont aux maitres d'ouvrage.

4. L'usager d'un ouvrage public victime d'un dommage accidentel doit faire la preuve d'un préjudice anormal et spécial (2 points)

- vrai
- faux

2

5. En matière de contrats administratifs, quels sont les éléments distinctifs entre un marché et une concession ? (2 points)

du niveau de la rémunération : pour une concession l'entreprise qui réalise et exploite prend un risque : elle sera rémunérée par la participation des usagers, alors que dans un marché, elle est directement rémunérée par le maître d'ouvrage.

1

6. Des travaux immobiliers réalisés sur le domaine privé d'une personne publique ne peuvent pas être des travaux publics (2 points)

- vrai
- faux

2

7. Quel est le texte qui le premier historiquement se réfère à la notion de travaux publics ? (1 point)

Hauscap, Le cas de la commune